Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260914-DEL2026_06_04-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Vendredi 4 septembre 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 14 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi quatorze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, MEUNIER Martine, QUEGUINER Yannick, BROCKAERT Martine, FLEURY Bernard, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
LE BRIS Gaëlle donne pouvoir à GUILLOU Anne-Hélène,
ADAM Dimitri donne pouvoir à BERTINOTTI Dominique,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien,
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à MECHLING Yohann

Secrétaire de séance : Julien SILVERT.

Membres en exercice	15
Membres présents	9
Nombre de procurations	4

DEL2026-06-04
Objet : Subvention pour l'Association St Adrien et Patrimoine de Trélévern

Vu le code général des collectivités ;

Considérant la demande envoyée en mairie par l'association St Adrien et Patrimoine de Trélévern,

Sur proposition de la maire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 12 voix pour, 1 abstention.

- **ACCORDE** la subvention de 590 € :
- **DIT** que le montant de cette subvention est inscrit à BP 2026 à l'article 65748.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

MAIRIE DE TRELEVERN
CÔTES D'ARMOR